

ARTISTIK STUDIO – CENTRE DE DANSE

SAISON 2023-2024

Bonjour à tous et à toutes,

Une nouvelle année va prochainement commencer. Afin de vous organiser au mieux pour la rentrée, vous trouverez ci-joint le nouveau planning des cours, le règlement intérieur de l'école ainsi que tous les renseignements concernant les inscriptions.

DATE D'INSCRIPTIONS :

(dépôt de dossier, inscription cours à l'essai, renseignements)

SEPTEMBRE

Mardi 5 septembre 2023 de 17h30 à 20h

Mercredi 6 septembre 2023 de 14h à 19h

REPRISE DES COURS et ESSAIS :

A partir du lundi 11 septembre 2023

ATTENTION : il est **IMPERATIF de se PRESENTER à l'une des dates d'inscription** pour valider toute pré-inscription par mail et confirmer votre inscription à l'année ou à un cours d'essai.

À défaut de vous présenter à ces dates jusqu'à début septembre, vous **risquez de laisser votre place à la liste d'attente qui suit** (certains cours sont parfois rapidement complets).

POUR LES ANCIENS ELEVES, MERCI DE DEPOSER VOS CHEQUES ET LE RÈGLEMENT INTERIEUR (A LIRE IMPERATIVEMENT SVP) DE L'ECOLE DANS LA BOITE AUX LETTRES OU LORS DES DATES D'INSCRIPTIONS ET NON AU PREMIER COURS DE SEPTEMBRE.

Validation pour l'inscription :

- un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la danse de moins de 3 ans (uniquement pour les nouveaux élèves et ceux étant obligés de le renouveler)
- le **règlement intérieur** de l'école lu et signé à nous remettre (**à lire attentivement pour tous**)
- le **formulaire d'inscription** dûment rempli (*En cas de changement d'adresse mail ou de numéro de téléphone au cours de l'année, merci de nous le signaler*).
- Les élèves inscrits en 2021-2022 et/ou 2022-2023 n'auront pas besoin de remplir un nouveau dossier. Il suffira juste de vérifier la validité des informations de l'année passée et de signer le règlement intérieur de l'école.
- **la totalité des cotisations des cours** correspondant à votre inscription selon les tarifs en vigueur pour la saison 2023-2024. (**ATTENTION : en 2 fois, 3 fois ou 10 fois**), paiement par chèques ou en espèces.

TENUES COURS CLASSIQUE : Des tenues seront à prévoir. Justaucorps avec ou sans jupette intégrée, collants roses, chaussons roses. Voici les couleurs imposées des justaucorps :

Eveil 4-5 ans : Rose pâle

Eveil prépa 5-6 ans : Blanc

Préparatoire 6 ans : Bleu turquoise

Classique 7-8 ans : Rouge

Classique 9-10 ans : Bleu marine

Classique 11-13 ans : Noir

Classique + 14 ans : Noir

Il faut attendre le premier cours ou le cours d'essai avant d'acheter la tenue pour savoir si votre enfant sera bien dans ce cours.

Si vous aviez une tenue cette année, vous pouvez la revendre directement à l'école, un portant est réservé à cet effet (accrochez sur un cintre le vêtement et un papier avec votre nom, votre prix, et la taille du vêtement).

Vous pouvez également trouver, en neuf, sur www.dancedirect.fr, ou www.attitude-diffusion.com (sur Lille).

Artistik Studio vous souhaite un bel été !
Artistikement

PLANNING 2023-2024 ARTISTIK STUDIO

CLASS OPEN

Choix de la ou les disciplines de votre choix
Cours de 1h ou 1h15

PREPARATOIRE

Eveil 4-5 ans	samedi 10h – 10h45
Eveil-prépa 5-6 ans	samedi 11h – 12h
Préparatoire 6 ans	samedi 12h – 13h

CLASSIQUE

7-8 ans	samedi 14h – 15h
9-10 ans	samedi 15h – 16h
11-13 ans	samedi 16h15 – 17h30
14 ans et +	vendredi 18h15 – 19h30

MODERN' JAZZ

7-8 ans	mercredi 14h – 15h
9-11 ans	mercredi 15h – 16h
Ados 1	lundi 18h – 19h15
Ados 2	lundi 18h15 – 19h30
Adulte moyen/inter	jeudi 19h30-20h30
Adultes débutant/moyen	mercredi 20h30 – 21h30

URBAN / STREET JAZZ

TOUS NIVEAUX

Enfants à partir de 8 ans	mercredi 14h – 15h
Ados/adultes à partir de 14 ans	lundi 20h30 – 21h30
Ados/adultes à partir de 14 ans	jeudi 19h30 – 20h30

CONTEMPORAIN

Ados 1 - de 14 ans	mardi 18h15 – 19h30
Ados 2 + de 14 ans	jeudi 18h15 – 19h30
Ados supérieur	jeudi 18h15 – 19h30
Adultes Débutant-Moyen	mercredi 19h15 – 20h30
Adultes Intermédiaire	lundi 19h15 – 20h30
Adultes Intermédiaire	jeudi 20h30 – 21h45
Adultes Avancé	mercredi 20h – 21h15

THEATRE

Enfants à partir de 7 ans	samedi 11h – 12h15
Ados	samedi 12h15 – 13h30
Adultes	mardi 20h – 21h30

CLASS ARTISTIK

À partir de 11 ans – Uniquement pour les élèves ayant déjà pratiqué au minimum une année dans notre école.

Cours de 2h, plus poussé, plus approfondi (travail artistique et technique pluridisciplinaires – Moderne, Jazz, Classique, Contemporain, Ateliers chorégraphiques, Street Jazz...)

ATTENTION : si absences à répétitions, l'élève basculera sur une Class Open.

11-13 ans	mercredi 16h15 – 18h15
14-15 ans	mercredi 17h15 – 19h15
Ados intermédiaire	vendredi 19h30 – 21h30
Ados supérieur	vendredi 19h30 – 21h30
Adultes Inter	mardi 19h30 – 21h30
Adultes Inter	jeudi 19h30 – 21h30
Adultes Avancé	lundi 19h30 – 21h30

- Le niveau de l'élève reste à l'appréciation des professeurs.
- Places limitées.
- Certains cours seront maintenus sous réserve d'un effectif suffisant.

Aussi dans notre centre...

YOGA

Cours adultes.

Renseignement : Yog'K

Carine – Professeur de Yoga

07 86 54 30 83 – contact@yogk.fr

www.yogk.fr

PILATES

Cours adultes.

Renseignements : Instant Gym

Isabelle – Animatrice/Formatrice

06 30 05 15 67

CLAQUETTES

Cours adultes et enfants.

Renseignements : Attitudes Croisées

Véronique – Professeur de Claquettes

06 98 14 29 08

www.attitudescroisees.com

Les tarifs sont individuels. Les frais d'inscriptions (20 €) ne sont par contre comptés qu'une fois par famille au sein d'un même foyer.
Merci de bien respecter les montants inscrits dans les tableaux selon la modalité de paiement de votre choix.

TARIFS CLASSE OPEN

Moyen de paiement	PAIEMENT EN 2 FOIS	PAIEMENT EN 3 FOIS	PAIEMENT EN 10 FOIS
Mois de prélèvement	Inscription et janvier	Inscription / janvier / avril	Inscription et chaque début de mois
1 COURS /sem 330 € + 20€	1 x 132 € 1 x 198 €	1 x 132 € + 20 € 2 x 99 €	1 x 33 € + 20 € 9 x 33 €
2 COURS /sem 525 € + 20€	1 x 210 € 1 x 315 €	1 x 210 € + 20 € 2 x 157,50 €	1 x 52,50 € + 20€ 9 x 52,50 €
3 COURS /sem 715 € + 20€	1 x 286 € 1 x 429 €	1 x 286 € + 20 € 2 x 214,50 €	1 x 71,50 € + 20 € 9 x 71,50 €

Frais d'inscription : 20€ par famille au sein d'un même foyer. Offert pour les paiements en 2 fois.
Chèques à l'ordre d'Artistik Studio, à la date de remise des chèques, soit lors de l'inscription.

TARIFS CLASSE ARTISTIK

Moyen de paiement	PAIEMENT EN 2 FOIS	PAIEMENT EN 3 FOIS	PAIEMENT EN 10 FOIS
Mois de prélèvement	Inscription et janvier	Inscription / janvier / avril	Inscription et chaque début de mois
ARTISTIK : 500 € + 20€ 1 cours de 2h par semaine	1 x 200 € 1 x 300 €	1 x 200 € + 20 € 2 x 150 €	1 x 50 € + 20 € 9 x 50 €
ARTISTIK + 1 COURS / sem : 690 € + 20€	1 x 276 € 1 x 414 €	1 x 276 € + 20 € 2 x 207 €	1 x 69 € + 20€ 9 x 69 €
ARTISTIK + 2 COURS / sem : 860 € + 20€	1 x 344 € 1 x 516 €	1 x 344 € + 20 € 2 x 258 €	1 x 86 € + 20€ 9 x 86 €
ARTISTIK + 3 COURS / sem : 990 € + 20€	1 x 396 € 1 x 594 €	1 x 396 € + 20 € 2 x 297 €	1 x 99 € + 20 € 9 x 99 €

Frais d'inscription : 20€ par famille au sein d'un même foyer. Offert pour les paiements en 2 fois.
Chèques à l'ordre d'Artistik Studio, à la date de remise des chèques, soit lors de l'inscription.

TARIFS UNIQUEMENT COURS D'ESSAI : 10 €

POUR UN OU PLUSIEURS COURS D'ESSAI (PAR PERSONNE)
DÉDUCTIBLE DE L'INSCRIPTION, SI CELLE-CI EST EFFECTIVE AU COURS SUIVANT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ARTISTIK STUDIO

INFORMATIONS OBLIGATOIRES AU NOM DE L'ELEVE INSCRIT

Merci de ne remplir que la case correspondant à l'année de votre inscription. Pour faciliter les réinscriptions futures, la fiche restera la même s'il y a inscription l'année suivante, etc... Les élèves inscrits en 2021-2022 et 2022-2023 n'ont pas besoin de remplir une nouvelle fiche d'inscription. Il nous faudra juste vérifier ensemble la validité de vos informations déjà fournies. nécessaire en cas d'urgence. Merci d'écrire lisiblement et en toutes

NOM		PRENOM	
AGE		DATE DE NAISSANCE	
MAIL		PORTABLE 1	
Parents pour les mineurs		Parents pour les mineurs	
VILLE		PORTABLE 2	

Merci de nous préciser si votre enfant rencontre certaines difficultés dans l'apprentissage pour des raisons de santé ou autre :

ANNEE 2023-2024

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : ☐ 2x ☐ 3x ☐ 10x

Nouvel(le) élève ☐

Particularités :

ANNEE 2024-2025

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : ☐ 2x ☐ 3x ☐ 10x

Nouvel(le) élève ☐

Particularités :

ANNEE 2025-2026

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : ☐ 2x ☐ 3x ☐ 10x

Nouvel(le) élève ☐

Particularités :

ANNEE 2026-2027

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : ☐ 2x ☐ 3x ☐ 10x

Nouvel(le) élève ☐

Particularités :

ANNEE 2027-2028

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : ☐ 2x ☐ 3x ☐ 10x

Nouvel(le) élève ☐

Particularités :

ARTISTIK STUDIO

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

A nous rendre signé « lu et approuvé » pour l'inscription

Article 1 : L'enseignement

L'apprentissage et la pratique de la danse fait appel à une éducation artistique mettant en jeu le corps : ces activités se déroulent dans le respect du corps, de l'esprit et de la personne de chacun.

Article 2 : règlement intérieur

Artistik Studio est un centre de danse et d'arts, ouvert à tous, du niveau éveil au niveau supérieur. Le bon fonctionnement de l'école est assuré par le respect de quelques règles simples auxquelles chaque danseur ou artiste doit adhérer. Procéder à une inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur.

Article 3 : dispositions légales

Artistik Studio est le nom commercial d'une école privée dirigée par Amélie Dufrénois, professeur titulaire du diplôme d'état de professeur de danse, destiné aux amateurs et répondant aux obligations formulées par la législation en vigueur.

Article 4 : Cours – reprise des cours à partir de la deuxième quinzaine de septembre

Les cours sont dispensés de septembre à juin hors période des vacances scolaires de l'académie de Lille (zone B). Les cours sont strictement fermés à tout public. Les parents doivent impérativement venir rechercher leurs enfants à l'heure exacte de fin de cours. La détermination du niveau de l'élève reste à l'entière appréciation du professeur de danse. Le planning des cours peut être modifié à tout moment dans l'année. Certains cours peuvent être regroupés pour la préparation du spectacle ou par manque d'effectif.

Article 5 : paiement / inscription

L'intégralité des paiements s'effectue le jour de l'inscription, avec la possibilité de régler en plusieurs chèques. Ces derniers seront encaissés en début de chaque mois, ou de chaque trimestre. **Tout absentéisme provisoire ou définitif ne pourra faire l'objet d'un remboursement total ou partiel des cours.**

Frais d'inscription : 20 € (un par famille au sein d'un même foyer, offert si paiement en deux fois)

Trois solutions de paiement :

En 2 fois : le paiement annuel est établi lors de l'inscription en début d'année scolaire et le second chèque établi également à l'inscription est déposé en banque en janvier.

En 3 fois : le paiement se fait en établissant trois chèques remis lors de l'inscription et déposés respectivement en banque en septembre, en janvier et en avril par l'école de danse.

En 10 fois : le paiement se réalise en établissant 10 chèques remis lors de l'inscription, respectivement déposés en banque en septembre et en chaque début de mois.

Article 6 : consignes

Afin de valider l'inscription, Artistik Studio requiert les pièces suivantes :

- un certificat médical de moins de trois ans, attestant l'aptitude de l'élève au pratique pour laquelle il s'inscrit, sera exigé à chaque inscription d'un élève non inscrit précédemment.
- la fiche d'inscription dûment remplie.
- le présent règlement daté et signé par les élèves majeurs ou le représentant légal de l'élève mineur certifiant avoir pris connaissance des règles.

L'accès au studio est exclusivement réservé aux élèves et professeurs. Pendant toute la durée de leur présence dans l'école, il est demandé aux élèves d'être le plus silencieux possible, de ne pas courir et de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène applicable à l'ensemble des locaux et sur l'ensemble de la propriété donc entre autres l'interdiction formelle de fumer, de consommer des substances alcoolisées ou prohibées par la loi. Les téléphones portables doivent être en mode de silencieux pendant toute la durée de présence dans l'école. La tenue (pantalons, tunique, justaucorps, chaussons...) doit être marquée au nom de l'élève. Les filles doivent se présenter **coiffées en chignon pour les cours de danse classique et cheveux attachés pour les autres cours.** Le port de bijoux, montres... est interdit pendant les cours. En cas de perte ou de vol, Artistik Studio ne pourra être tenu pour responsable. Il est par conséquent fortement conseillé d'y venir avec le strict minimum.

Le chewing-gum et les bonbons sont interdits en cours.

Pour plus de sécurité, la porte d'accès au centre est sécurisée par un digicode dont le code vous sera communiqué aux inscriptions. Il est strictement interdit de stationner dans l'allée de la cour ou devant la porte d'entrée comprenant un accès pompiers. Veuillez à ne pas stationner devant les entrées de garages des voisins.

Article 7 : présence / absence

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Toute absence prévisible devra impérativement être signalée dès qu'elle sera connue. Pour les élèves mineurs, toute absence doit être signalée. **ATTENTION !!! LES ÉLÈVES ABSENTS DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ ET NON JUSTIFIÉE SERONT PRIVÉS DE SPECTACLE ET NE POURRONT SE RÉINSCRIRE L'ANNÉE SUIVANTE.**

Pour les class Artistik, s'il y a des absences à répétitions, l'élève basculera en Class Open.

Article 8 : spectacle de danse et théâtre

Tous les ans, Artistik Studio organise un spectacle de danse, nous vous en communiquerons des informations prochainement. Ce spectacle aura lieu **début juin, comprenant** des répétitions programmées **cette semaine-là**, au casino d'Arras. **Dates : les vendredi 31 mai, samedi 1er juin et dimanche 2 juin 2024. Une répétition générale obligatoire le jeudi 30 mai, et des répétitions par groupes sur scène le mercredi 29 mai.** D'autres répétitions auront lieu les deux semaines précédentes à l'école de danse et pour le bon déroulement du spectacle, il est impératif que chacun soit présent. Dans la préparation du spectacle, les horaires des cours seront amenés à changer durant le mois de mai, le planning vous sera délivré au plus tard avant les vacances d'avril. Des répétitions pour le final seront organisées trois semaines avant le spectacle le **vendredi soir** (et la présence de chacun est indispensable) : **en cas d'absence répétée ou injustifiée**, Amélie Dufrénois, directrice du centre, se réserve le droit d'interdire à un élève le final s'il n'a pas été présent à chaque répétition du final. **ATTENTION : un élève qui ne peut être présent à la répétition Générale ne pourra faire le spectacle.**

La présence de chaque élève aux différentes répétitions et à toutes les représentations est strictement obligatoire. Les élèves ou leurs parents pour les mineurs s'engagent à respecter le planning des répétitions ainsi que les contraintes et les consignes spéciales liées aux répétitions, essayages...

Pour le spectacle de Théâtre (adultes/enfants/ados), les règles restent les mêmes. Nous communiquerons les dates et lieu du spectacle ultérieurement.

Article 9 : droit à l'image

Artistik Studio se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit, existants ou futurs. Par ailleurs, Artistik Studio souligne le fait que pour tous les spectacles et événements auxquels les élèves seront amenés à participer, les prises de son, de vues, de photographies pourront être interdites et que dans le cas où elles seront autorisées, elles devront être limitées à un strict usage dans le cadre familial. Le spectacle sera filmé et vendu en DVD suite à l'évènement et pour les familles exclusivement.

Article 10 : la tenue

Les **tenues de villes sont strictement interdites en cours**. Une tenue près du corps est obligatoire pour les corrections et pour le bien-être de l'élève. Pour certains cours, une tenue sera imposée, notamment en classique. Elle vous sera précisée lors des inscriptions. La tenue sera à se procurer courant octobre, après les cours d'essai. Pas de chaussons ou chaussures dans les autres cours (hors classique). Pour le Street Jazz, baskets propres obligatoires.

Article 11 : cours à l'essai

Les cours à l'essai sont payants. Pour le bon déroulement des cours, ils sont au **tarif unique de 10 € par personne pour un ou plusieurs cours**. Ils seront déduits de l'inscription si celle-ci est effective au cours suivant. Les cours d'essai doivent être réservés et payés aux dates d'inscription. Ultérieurement, les cours d'essai doivent être impérativement payés avant le cours concerné.

Article 12 : manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à remboursement de quelque nature que ce soit.

Le souscripteur ou son représentant légal déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école.

Fait à..... Le/...../20.....

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

PRENOM : _____

COURS : _____

Signature du souscripteur ou de son représentant légal
(précédée de la mention lue et approuvée)